

Arrêté n° 2020/G-04
fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen
d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2020

Le Président,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2019/G-81 du 18 juillet 2019 portant ouverture de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2020 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2020 de l'examen d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

AHMANE Yassine	BLANCO Philippe	DONMEZ Oktay
AKGÜL Méтин	BLONDE Benoît	DREYER Jérôme
ALGEYER Mathieu	BOISSET David	DUQUET Maryse
AÏSEN Jean-Francois	BOSCHERO Frédéric	ECKERT Matthieu
BATTMANN Yves	BOULANGER Adrien	FERNANDEZ Christophe
BAUDETTE Franck	BRAUN Joel	FROSSARD Dominique
BECK Jean - Charles	BRISCHOUX Olivier	GBAGUIDI AÏSSE Romuald
BELBACHIR Karim	BRUZZESE Catherine	GIANTI Guillaume
BENABIDI Aziz	BUTSCHER Nicolas	GOTHON Vivien
BENKHELIFA Abdel Nasser	CECCHI Anthony	GUITTARD Jérémy
BERDOUZI Said	CHIET Jamel	HAILLANT Jérémy
BINDLER Thierry	CHOLLEY Mickael	HATTSTATT Justin
BISSEY Sacha	CLAVERIE Arnaud	HENNEBIQUE Myriam
BITTERLY Olivier	DENIS Francis	JAEGLE Muriel
BIZET Axel	DEPP Francois	JOFFRAIN Rémi
BLANCHARD Olivier	DESSERME Kévin	JUILLARD Philippe

KEMPF Daniel
KEMPF Magali
KETTELA Guillaume
KLING Jérémy
KOENIG Alain
KOLLER Sébastien
KRAY Guillaume
KREMER Jean-Philippe
LANG Déborah
LANG Steven
LECLERC Franck
LEGROS Cédric
LEIBUNDGUTH Yann
LETIENNE Antoine
MABOUNGOU Ludovic
MAICHE Cyrille
MANGOLD Arnaud

MARTIN Fabien
MEDER Christophe
MEDOLA Mikael
MEISTERMANN Julien
MENDES Mickaël
MIESCH Bénédic
NAUDOT Maxime
OBRIOT Nicolas
PARRADO Julien
PEPIN David
PEREZ GUARDIOLA Rafael
PINARD Jean-Baptiste
PRETOT Erwin
PROB Jean-Marc
PUGA Adrian
RIGAL Grégory
ROSSI Matthieu

RUSO Maxime
SALLOIGNON Ogier
SATURNIN Jean-Christophe
SCHANDELMAYER Nadia
SCHERRER Cédric
SCHITTLY Mickael
SCHMITT André
STEHLY Sébastien
STEIGER Hervé
TEKIN Tungay
TOMASELLI Salvatore
TSCHIRHART Stéphane
WAGNER Dominique
WALKE Rémi
WEISS Raphael
WUERTZER Marilène

Art. 2 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2020 de l'examen d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour concourir aux concours, en produisant notamment les pièces requises, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

GOULEVANT Cédric

Art. 3 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 janvier 2020



Serge BAESLER
Maire de Baltzenheim